



RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air Mesure des concentrations de NO₂ et de SO₂

Réalisé par

BUREAU VERITAS
685, Rue Georges Claude
CS 60401
13591 AIX EN PROVENCE
CEDEX 03

Pour

VALE NOUVELLE CALEDONIE
SITE DE GORO
98800 MONT DORE
Nouvelle Calédonie

Rapport N°: 003984-2118999/16/10/1indice 1





A l'attention de Yann VESSILLER

Rapport N° 003984-2118999/16/10/1 INDICE 1
Signataire du rapport : Bertrand SIMON
le : 11/02/2013

Ce rapport annule et remplace la version précédente du 25/01/13.

RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air

Mesure des concentrations de NO₂ et de SO₂

Période du : 31 octobre au 7 décembre 2012

Lieu d'intervention : Site de Goro et sa périphérie

Suivi documentaire :

Indice	Date	Emetteur	Commentaires
0	25/01/13	B.SIMON	Edition du document
1	11/02/13	B.SIMON	Modification de la conclusion
2			

Ce rapport comporte 31 pages.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 2 / 31

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS	4
2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS	7
3. OBJET DE LA MISSION	9
4. PLAN D'ECHANTILLONNAGE	9
<u>Echantillonnage spatial :</u>	<u>9</u>
<u>Echantillonnage temporel :</u>	<u>11</u>
5. ACTIVITE DU SITE.....	12
6. DONNEES METEOROLOGIQUES.....	12
7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS	13
8. METHODOLOGIE.....	15
9. ANNEXES	17
ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS	18
ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS	22
ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES	29
ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRES.....	30

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS

Synthèse des résultats des mesures réalisées sur la période du 31 Octobre au 7 Décembre 2012 :

Les mesures par échantillonnage passif permettent de connaître les valeurs moyennes des concentrations en polluants correspondant à la période d'exposition.

Les résultats suivants sont issus des concentrations moyennes par polluant et par site de mesure fournis par le laboratoire d'analyse. Il s'agit des données brutes.

Identification point de mesure	NO2	SO2
	Concentration (en µg/m3)	Concentration (en µg/m3)
PS 1	1.8	<0.3
PS 2	2.8	2.8
PS 3	5.5	11.9
PS 4	6.2	9.3
PS 5	6.6	14.7
PS 6	6.5	12.1
PS 7	5.8	13.7
PS 8	7.3	15.8
PS 9	6.8	19.9
PS 10	7.1	12.5
PS 11	8.5	20.8
PS 12	7.8	13.2
PS 13	6.6	7.2
PS 14	1.5	1.2
PS 15	3.6	2.3
PS 16	4.3	0.8
PS 17	12.2	24.4
PS 18	8.8	23.2
PS 19	0.7	1.5
PS 20	0.7	0.5
PS 21	0.8	1.7
PS 22	0.5	0.6
PS 23	4.7	6.0
PS 24	4.9	5.2
PS 25	0.4	0.7
PS 26	3.4	0.9
PS 27	0.9	0.8
PS 28	2.2	0.5
PS 29	1.5	0.7
Blanc	<0.4	<0.3

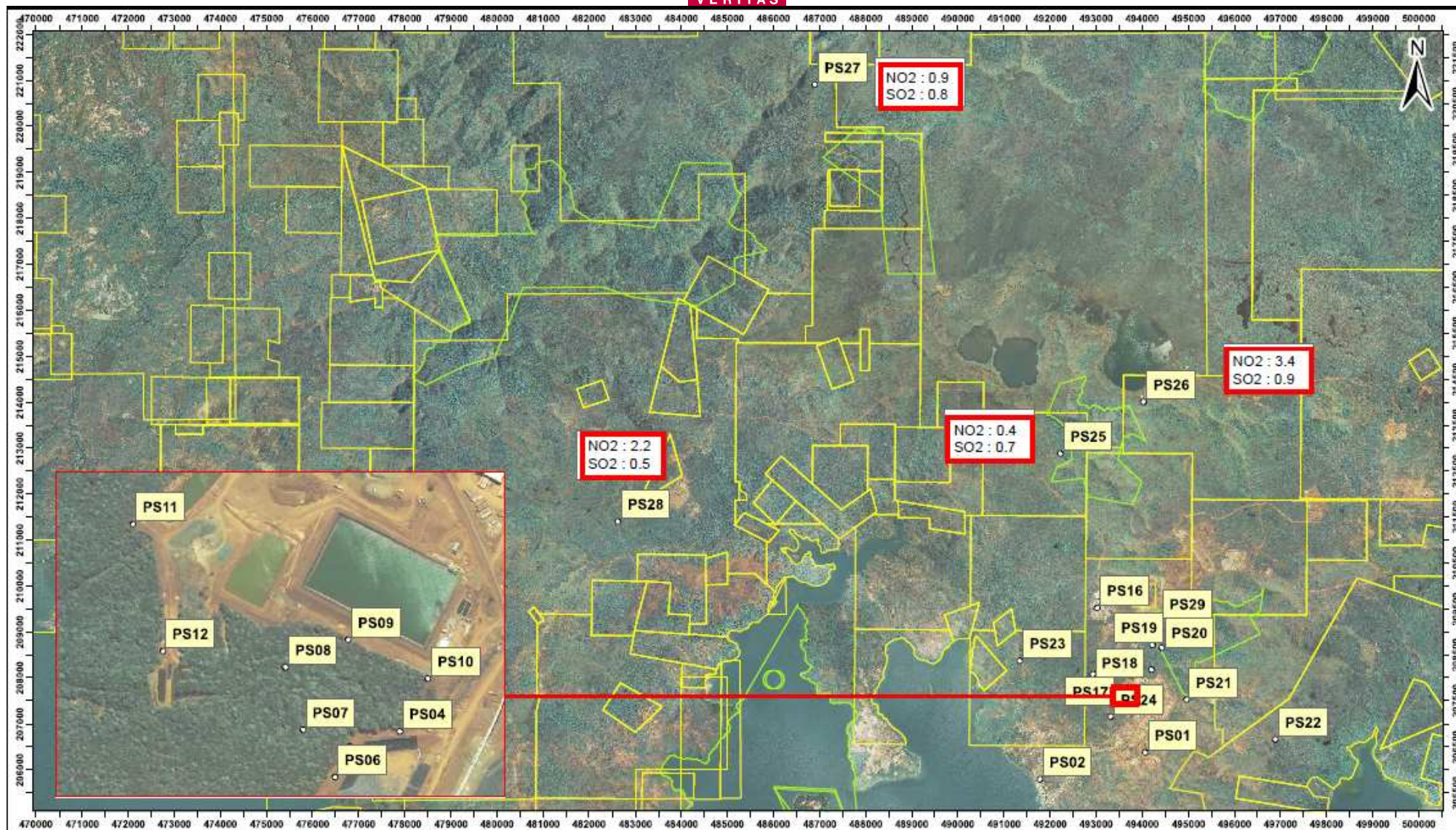
Représentations spatiales des résultats des mesures réalisées sur la période du 31 Octobre au 7 Décembre 2012 :

Les différents résultats présentés sur les cartes sont exprimés en µg/m3.

N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1	
date	11/02/13
Page 4 / 31	



BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 5 / 31



BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 6 / 31

2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS

Valeurs de références :

Votre activité de production de Nickel est concernée par l'arrêté d'autorisation sur les installations classées pour la protection de l'environnement n°1467-2008/P S du 9 Octobre 2008.

Cet arrêté impose une surveillance de la qualité de l'air par le biais d'un réseau de stations de mesures en continues, et il définit les valeurs de références qui lui sont applicables.

Ces valeurs de références sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	Dioxyde d'azote (NO ₂)	Dioxyde de soufre (SO ₂)
Objectif de qualité	Moyenne annuelle : 40 µg/m ³	Moyenne annuelle : 50 µg/m ³
Seuil de recommandation et d'information	Moyenne horaire : 200 µg/m ³	Moyenne horaire : 300 µg/m ³
Seuil d'alerte	Moyenne horaire : 400 ou 200 µg/m ³ le jour ou le lendemain d'un dépassement du seuil de recommandation	Moyenne horaire : 500 µg/m ³ (3 heures consécutives)
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	- Centile 99,8 : 200 µg/m ³ moyenne horaire. - Moyenne annuelle : 40 µg/m ³ .	- Centile 99,7 : 350 µg/m ³ moyenne horaire. - Centile 99,2 : 125 µg/m ³ moyenne journalière.
Valeurs limites pour la protection de la végétation /des écosystèmes	-Moyenne horaire : 400 µg/m ³ . -Moyenne annuelle : 30 µg/m ³ .	-Centile 99,9 : 570 µg/m ³ moyenne horaire. - Moyenne horaire : 230 µg/m ³ . - Moyenne annuelle : 20 µg/m ³ .

Commentaires sur les résultats des essais :

L'échantillonnage passif ne permet pas de comparer les niveaux mesurés aux seuils et valeurs de référence du fait de méthodes de calculs et d'unités d'expression de résultats différentes. Néanmoins, les résultats des mesures qui font l'objet de ce rapport sont comparés à titre indicatif aux valeurs de références issues de l'arrêté.

Polluants	Identification du ou des points d'échantillonnages	Commentaire
Dioxyde de soufre (SO₂)	PS11, PS17 et PS18	Pour ces points d'échantillonnages, les concentrations sur la période d'exposition dépassent la valeur moyenne annuelle pour la protection de la végétation et des écosystèmes.
	Réseau d'échantillonneurs passifs (de PS1 à PS29) hors PS11, PS17 et PS18	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.
Dioxyde d'azote (NO₂)	Réseau d'échantillonneurs passifs (de PS1 à PS29)	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.

3. OBJET DE LA MISSION

A la demande de VALE NOUVELLE CALEDONIE, Bertrand SIMON de Bureau Veritas a procédé à une campagne de prélèvement et d'analyse d'air ambiant.

En complément de son réseau de stations de surveillance en continue de la qualité de l'air, VALE a souhaité densifier son maillage de suivi en installant des systèmes d'échantillonnages passifs. Des tubes à diffusion ont été positionnés en différents endroits sur le site et dans sa périphérie afin de permettre la quantification du NO₂ et du SO₂ présents dans l'air.

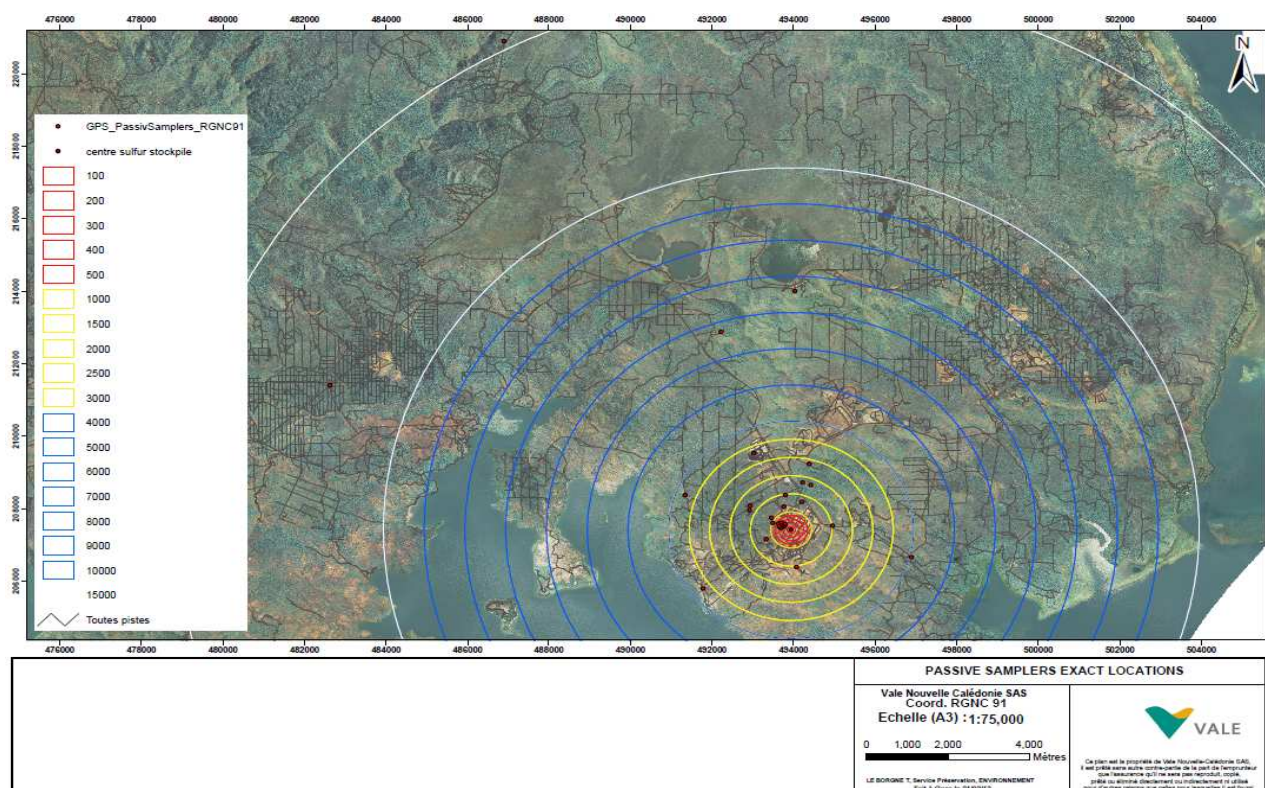
Cette mission a pour but de vérifier l'impact des retombées atmosphériques des installations sur l'environnement.

4. PLAN D'ECHANTILLONNAGE

Echantillonnage spatial :

Nous avons disposé 29 systèmes d'échantillonnage sur le site et dans sa périphérie. Les points d'implantation ont été définis en concertation avec les intervenants de la société VALE.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des points de mesures et donne une vue d'ensemble du maillage réalisé.



Les cartes précisant les emplacements des différents points sont jointes en annexe.

Récapitulatif des coordonnées GPS des différents points ainsi qu'un descriptif succinct des conditions d'implantations :

Identification point de mesure	COORDONNEES GPS		Conditions d'Implantation
	X	Y	
PS 1	-22.343130	166.913160	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 2	-22.348510	166.891020	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 3	-22.332680	166.910390	lisière forêt sur poteau à 1.8m
PS 4	-22.332940	166.910170	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 5	-22.333100	166.909610	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 6	-22.333420	166.909450	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 7	-22.332930	166.909090	Cîme arbre (poulie)
PS 8	-22.332280	166.908890	Cîme arbre (poulie)
PS 9	-22.331990	166.909590	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 10	-22.332390	166.910480	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 11	-22.330800	166.907180	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 12	-22.332120	166.907520	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 13	-22.328020	166.910130	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 14	-22.326830	166.914430	Cîme arbre (poulie)
PS 15	-22.325130	166.910460	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 16	-22.314740	166.902860	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 17	-22.327810	166.902070	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 18	-22.328940	166.901890	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 19	-22.321970	166.914570	Cîme arbre (poulie)
PS 20	-22.322610	166.916490	Cîme arbre (poulie)
PS 21	-22.332720	166.921740	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 22	-22.340440	166.940580	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 23	-22.325250	166.886670	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 24	-22.336180	166.905900	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 25	-22.284480	166.894940	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 26	-22.274290	166.912380	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 27	-22.212300	166.842800	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 28	-22.298330	166.801880	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 29	-22.317360	166.916080	lisière forêt sur arbre à 1.8m



Echantillonnage temporel :

Les durées d'exposition des supports de prélèvements sont indiquées dans le tableau suivant :

Identification point de mesure	Date et heure de début		Date et heure de fin		Durée d'exposition (en minutes)
PS 1	07/11/2012	08:20	07/12/2012	08:34	43214
PS 2	07/11/2012	08:35	07/12/2012	08:44	43209
PS 3	06/11/2012	16:00	07/12/2012	09:23	44243
PS 4	06/11/2012	16:05	07/12/2012	09:27	44242
PS 5	06/11/2012	16:08	07/12/2012	09:28	44240
PS 6	06/11/2012	16:12	07/12/2012	09:30	44238
PS 7	06/11/2012	16:20	07/12/2012	09:33	44233
PS 8	06/11/2012	16:40	07/12/2012	09:35	44215
PS 9	06/11/2012	16:34	07/12/2012	09:38	44224
PS 10	06/11/2012	16:30	07/12/2012	09:50	44240
PS 11	06/11/2012	17:02	07/12/2012	09:48	44206
PS 12	06/11/2012	16:59	07/12/2012	09:51	44212
PS 13	07/11/2012	09:19	07/12/2012	09:58	43239
PS 14	07/11/2012	09:27	07/12/2012	10:05	43238
PS 15	07/11/2012	09:39	07/12/2012	10:25	43246
PS 16	07/11/2012	10:04	07/12/2012	11:55	43311
PS 17	07/11/2012	09:49	07/12/2012	10:29	43240
PS 18	07/11/2012	09:51	07/12/2012	10:31	43240
PS 19	07/11/2012	10:20	07/12/2012	10:45	43225
PS 20	07/11/2012	10:30	07/12/2012	10:54	43224
PS 21	31/10/2012	07:47	07/12/2012	07:41	53274
PS 22	31/10/2012	07:55	07/12/2012	07:50	53275
PS 23	31/10/2012	07:33	07/12/2012	07:30	53277
PS 24	07/11/2012	09:00	07/12/2012	09:02	43202
PS 25	07/11/2012	10:48	07/12/2012	14:07	43399
PS 26	07/11/2012	11:05	07/12/2012	14:25	43400
PS 27	07/11/2012	11:30	07/12/2012	14:53	43403
PS 28	31/10/2012	07:12	07/12/2012	07:10	53278
PS 29	07/11/2012	08:34	07/12/2012	08:20	43186
Blanc	-	-	-	-	0

5. ACTIVITE DU SITE

Conditions de marche durant les essais :

Les conditions de fonctionnement des installations pendant la période d'exposition des capteurs ne nous ont pas été communiquées.

Evènements particuliers durant les essais :

Aucun évènement particulier n'est à signaler sur la période d'exposition des échantillonneurs.

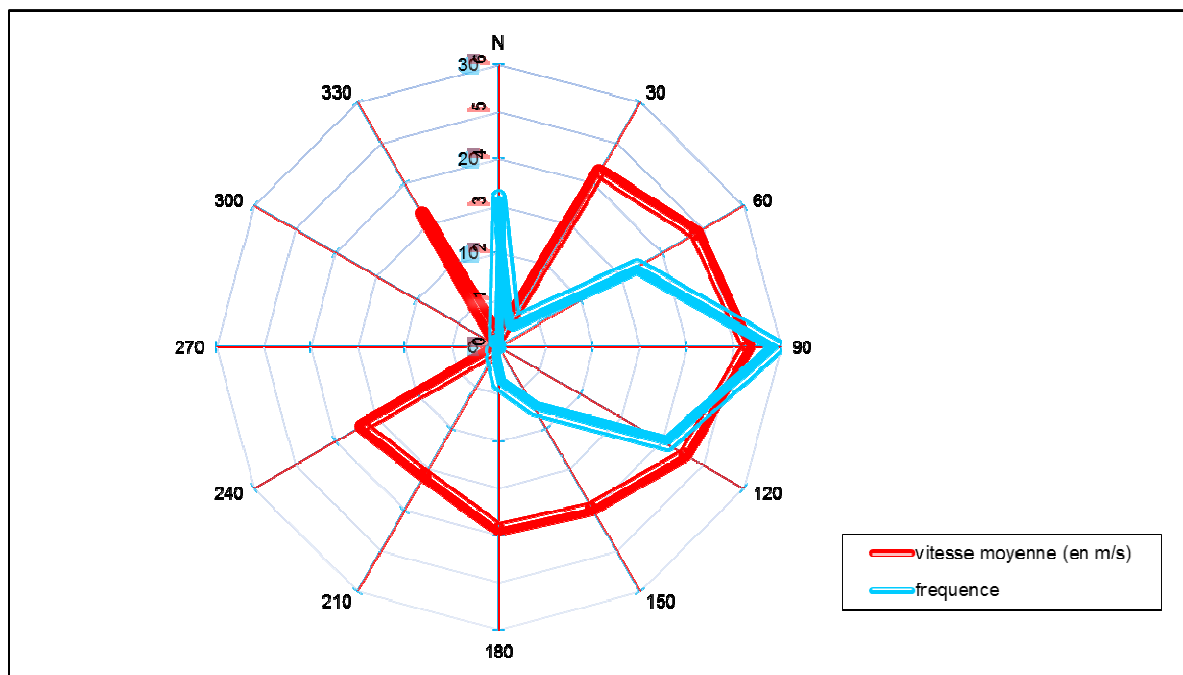
6. DONNEES METEOROLOGIQUES

Les conditions météorologiques jouent un rôle important dans la dispersion spatiale et temporelle des polluants présents dans l'air.

La pluviométrie, la vitesse et la direction du vent, sont les paramètres susceptibles d'être les plus influents pendant la période d'exposition des échantillonneurs.

Les données météorologiques ont été fournies par la société VALE.
Elles sont issues de la station météorologique installée au sein de l'usine.

Direction et vitesse des vents :

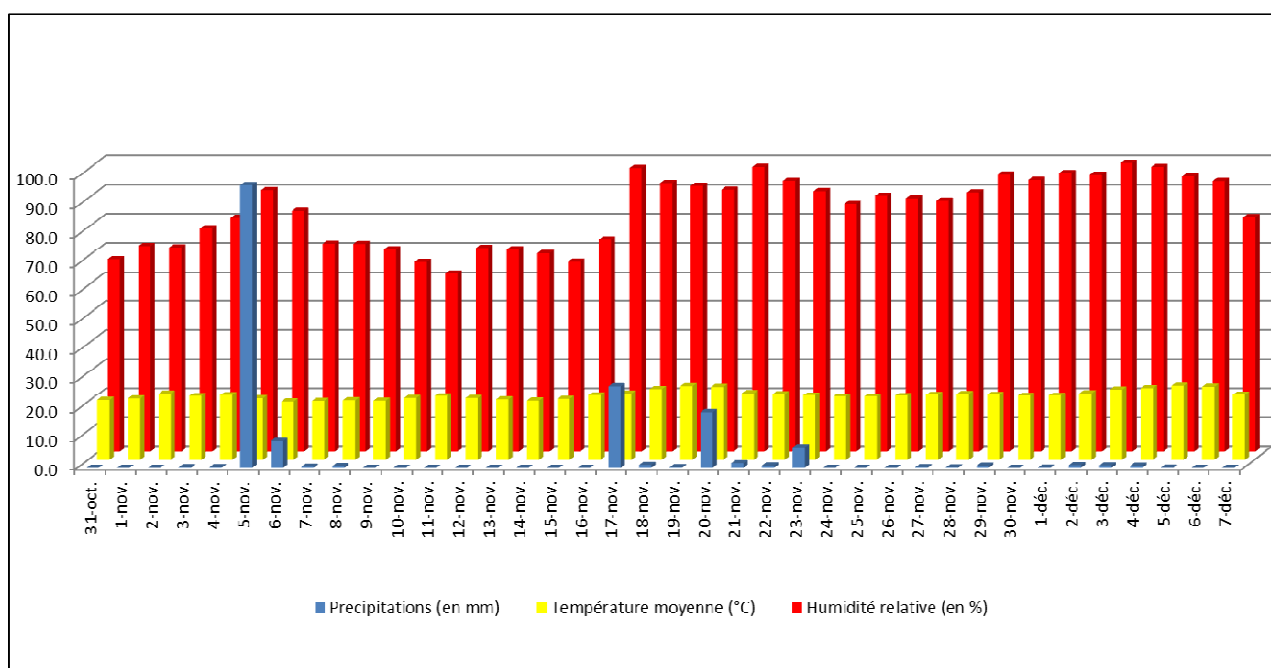


Les vents sur la période ont été principalement de secteur Est.

50% des vents relevés ont été faibles avec des vitesses inférieures à 4,5 m/s (inférieurs à 9 nœuds).

La vitesse moyenne horaire maximale enregistrée sur la période était de 9 m/s. La vitesse moyenne sur la période d'exposition des capteurs était de 4.0 m/s.

Pluviométrie, température et hygrométrie :



Le cumul des précipitations sur la période est supérieur aux normales de saison, il est de 169 mm. La température moyenne sur la période est de 22.3°C et l'humidité relative moyenne est de 83 %.

7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS

Spécifications techniques			résultats mesurages	Commentaires
Support SO ₂	Gamme de mesure	1-150 µg/m ³	de < à 0.3 à 24.4µg/m ³	Un point d'échantillonnage présente une concentration inférieure à la limite de détection. Cette absence de détection est liée à l'éloignement de ce point et à la diminution de l'activité sur le site. Les autres échantillonneurs présentent des concentrations dans la gamme de détection des supports de prélèvements.
	Durée exposition	14 à 28 jours	37 Jours pour 4 points, 30 ou 31 jours pour les autres jours	La durée d'exposition est supérieure aux recommandations du laboratoire. Cependant compte tenu des résultats obtenues très inférieurs aux gammes de mesure des tubes passifs, nous considérons que l'impact sur les résultats est nul.
Support NO ₂	Gamme de mesure	1-200 µg/m ³	de < à 0.4 à 12.2 µg/m ³	L'ensemble des échantillonneurs présentent des concentrations supérieures à la limite de détection avec des niveaux relativement faibles.
	Durée exposition	7 à 28 jours	37 Jours pour 4 points, 30 ou 31 jours pour les autres jours	La durée d'exposition est supérieure aux recommandations du laboratoire. Cependant compte tenu des résultats obtenues très inférieurs aux gammes de mesure des tubes passifs, nous considérons que l'impact sur les résultats est nul.
Influences externes	Vent	< 10 % si < à 4.5 m/s	Moyennes journalières comprises entre 0 et 6.7 m/s	Une étude technique réalisée par le fournisseur des supports montrent que l'influence de la vitesse du vent est < à 10 % pour les tubes NO ₂ et < à 15 % pour les tubes SO ₂ jusqu'à 10m/s.
	Température	aucune entre 10 et 30°C	Moyennes journalières comprises entre 20.0 et 25.4 °C	Les températures mesurées pendant la période d'exposition sont comprises dans la gamme d'utilisation préconisée par le laboratoire. La température n'a pas d'influence sur les résultats.
	Humidité	aucune entre 20 et 80 %	Moyennes journalières comprises entre 61 et 99 %	L'humidité moyenne sur la période est de 83 %. Le laboratoire Passam a réalisé une étude de l'influence de l'humidité sur des supports de prélèvements de NO ₂ . Les tests ont été réalisés sur la gamme usuelle d'utilisation des supports : de 20 à 80% d'humidité. Les résultats ont montré que le taux d'humidité n'avait aucune influence sur les résultats. De ce fait, nous pouvons estimer qu'un taux d'humidité > à 80% peut avoir une influence négligeable voir nulle sur les concentrations mesurées. Par mesure de précaution, nous évaluons cette influence à moins de 10%.

Les conditions de mesurage respectent les préconisations du fournisseur des supports de prélèvements.

8. METHODOLOGIE

Les systèmes d'échantillonnages utilisés sont composés d'une enveloppe plastique et deux tubes d'absorption spécifiques pour le piégeage des polluants recherchés : SO₂ et NO₂.

Ce montage permet la circulation de l'air et conserve les tubes de prélèvements à l'abri des intempéries.



Système d'échantillonnages



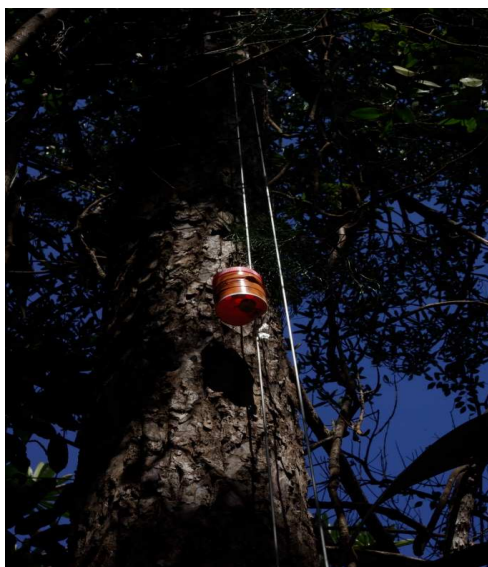
Tube passif SO₂



Tube passif NO₂

Les systèmes ont été positionnés à une hauteur voisine de 2 m du sol sur des supports présents dans l'environnement : arbre ou poteau de clôture.

Seuls les échantillonneurs des points : PS7, PS8, PS14, PS19 et PS 20, ont été positionnés à la cime d'arbre. Leur mise en place est assurée par l'intermédiaire d'une corde et de poulies.





La fourniture des tubes ainsi que leurs analyses ont été assurées par le laboratoire PASSAM AG qui se situe en Suisse.

Tableau récapitulatif présentant la méthodologie et les appareils mis en œuvre pour la réalisation des essais présentés :

PARAMETRES RECHERCHES	METHODES ET APPAREILLAGES	GAMME DE MESURE
SO ₂	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 2 à 4 semaines Débit échantillonnage : 11,9 ml/min <i>Voir fiche technique en annexe</i>	0.5 – 240 µg/m ³
NO ₂	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 1 à 4 semaines Débit échantillonnage : 0,8536 ml/min <i>Voir fiche technique en annexe</i>	1 – 200 µg/m ³



9. ANNEXES

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

- Implantation : PLAN LARGE
- Implantation : USINE
- Identification : PLAN LARGE
- Identification : USINE et FORET NORD
- Identification : USINE
- Identification : ZOOM BASSIN USINE

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRE

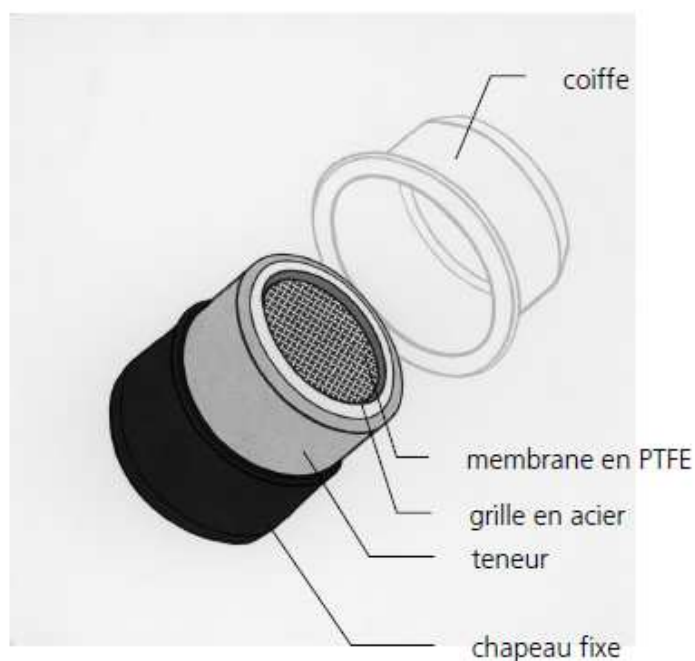
ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

Fiche Technique Tube SO₂ :

Débit de prélèvement [3]	11.9 ml/min à 20°C
zone de fonctionnement normal	1 – 150 µg/m ³
Durée d'échantillonnage	2 – 4 semaines
Limite de détection	0.2 µg/m ³ pour une exposition mensuelle
Influences externes : vitesse du vent	l'influence < 10% pour un vent de vitesse inférieure à 4.5 m/sec avec boîte à protection
température	pas d'influence entre 10 et 30°C
humidité	pas d'influence entre 20 et 80%
Stockage	avant l'utilisation: 24 mois après l'utilisation: 6 mois
Interférences	non connu
Incertitude élargie *	22.1 % au niveau de 20 µg/m ³

* selon GUM; réserve de modifications

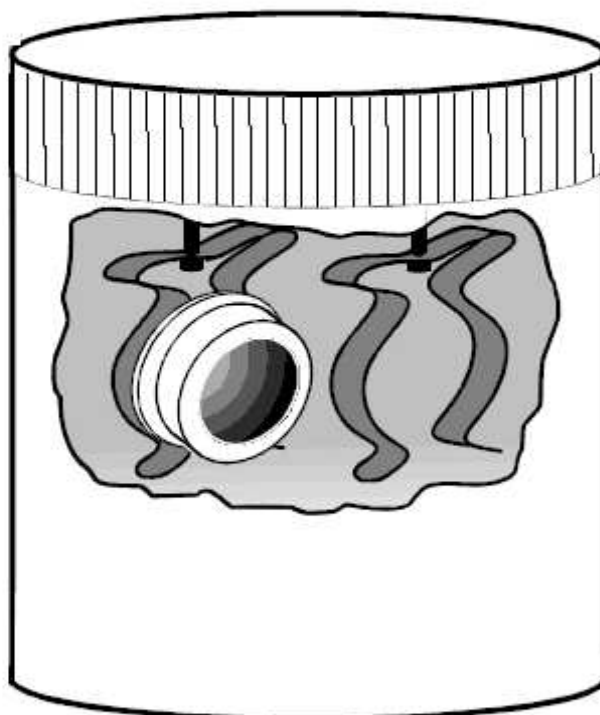
révisé 5.1.2012



Echantillonneur à membrane en téflon pour la mesure du dioxyde de soufre

N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 18 / 31

L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde de soufre repose sur le principe de la diffusion passive des molécules de dioxyde de soufre sur un milieu absorbant, dans ce cas un mélange de carbonate de potassium et de glycérine [1]. Il consiste en un tube de polypropylène avec une ouverture de 20 mm de diamètre. Pour diminuer l'influence du vent on place une membrane que l'on soutient par un treillis en fil de fer. Un dispositif de suspension est conseillé pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries et pour réduire l'influence du vent.

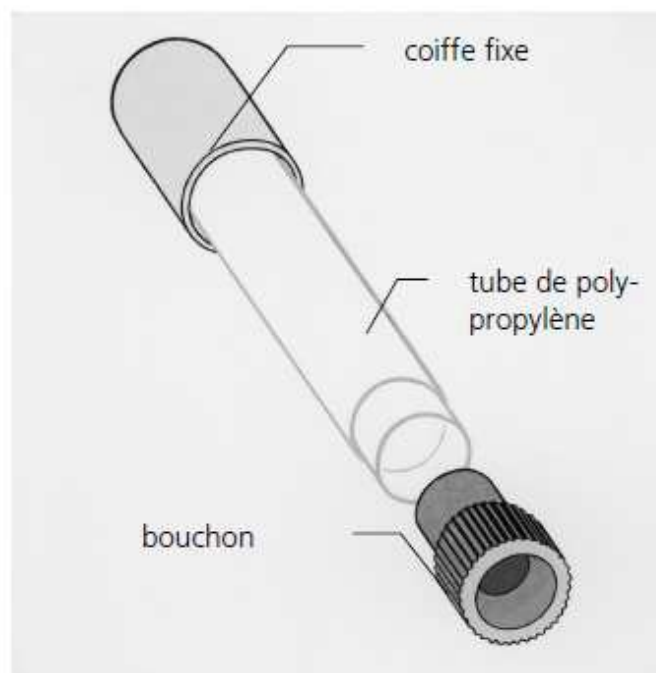


Système de suspension comme protection contre les intempéries

La quantité de dioxyde de soufre absorbée est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après un temps d'exposition d'une semaine à un mois, on extrait la quantité totale de dioxyde de soufre que l'on mesure par chromatographie ionique.

Fiche Technique Tube NO₂ :

Débit de prélèvement	0.8536 ml/min à 9°C 0.7340 ml/min avec membrane modifié par LANUV Allemagne
Zone de fonctionnement normal	1 – 200 µg/m ³
Durée d'échantillonnage	1 – 4 semaines
Limite de détection	0.2 µg/m ³ pour une exposition mensuelle
Influences externes : vitesse du vent	l'influence < 10% pour un de vent vitesse inférieure à 4.5 m/sec avec boîte à protection
température	route à grand trafic membrane recommandé pas d'influence entre 5 et 40°C
humidité	pas d'influence entre 20 et 80%
Stockage	avant l'utilisation: 24 mois après l'utilisation: 4 mois
Interférences	pas d'interférences avec le monoxyde d'azote, le dioxyde de soufre et l'ozone. PAN interfère [4]
Incertitude élargie *	18.8 % au niveau de 40 µg/m ³
* selon GUM; réserve de modifications	
révisé 5.1.2012	



Echantillonneur passif pour le dioxyde d'azote

L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde d'azote est basé sur le principe de la diffusion passive de molécules de dioxyde d'azote sur un absorbant, le triéthanolamine. Les échantillonneur utilisés consistent en un tube de polypropylène de 7.4 cm de long et de 9.5 mm de diamètre [1]. Pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries de même que pour diminuer l'influence du vent, un dispositif spécifique de protection est conseillé.

La quantité de dioxyde d'azote absorbée par l'absorbant est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après une exposition donnée (1 jour à 2 semaines) la quantité totale de dioxyde d'azote est extraite et déterminée par colorimétrie à 540 nm selon la réaction de Saltzmann.



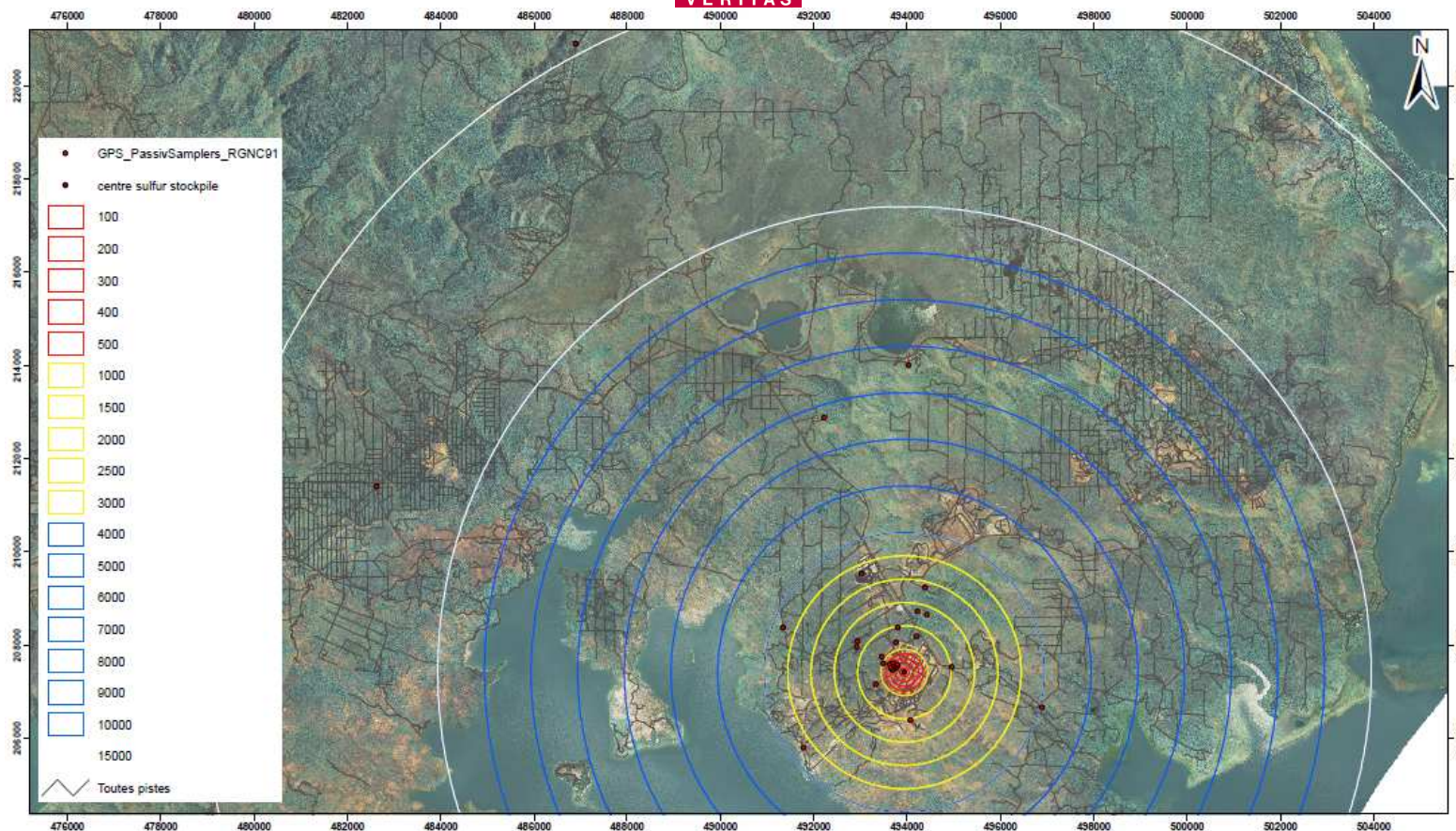
Système de protection contre les intempéries



ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS



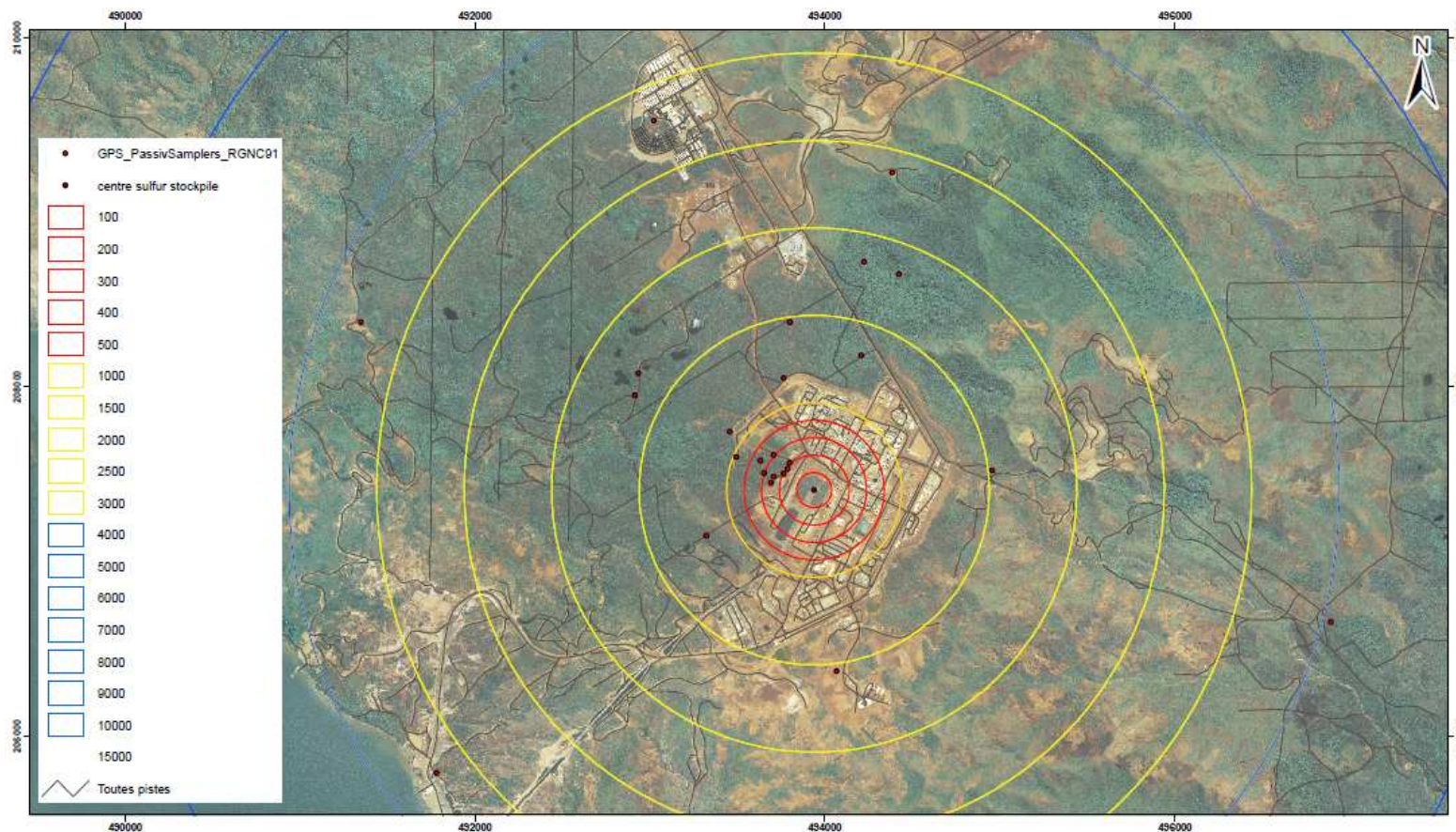
**BUREAU
VERITAS**



N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 23 / 31



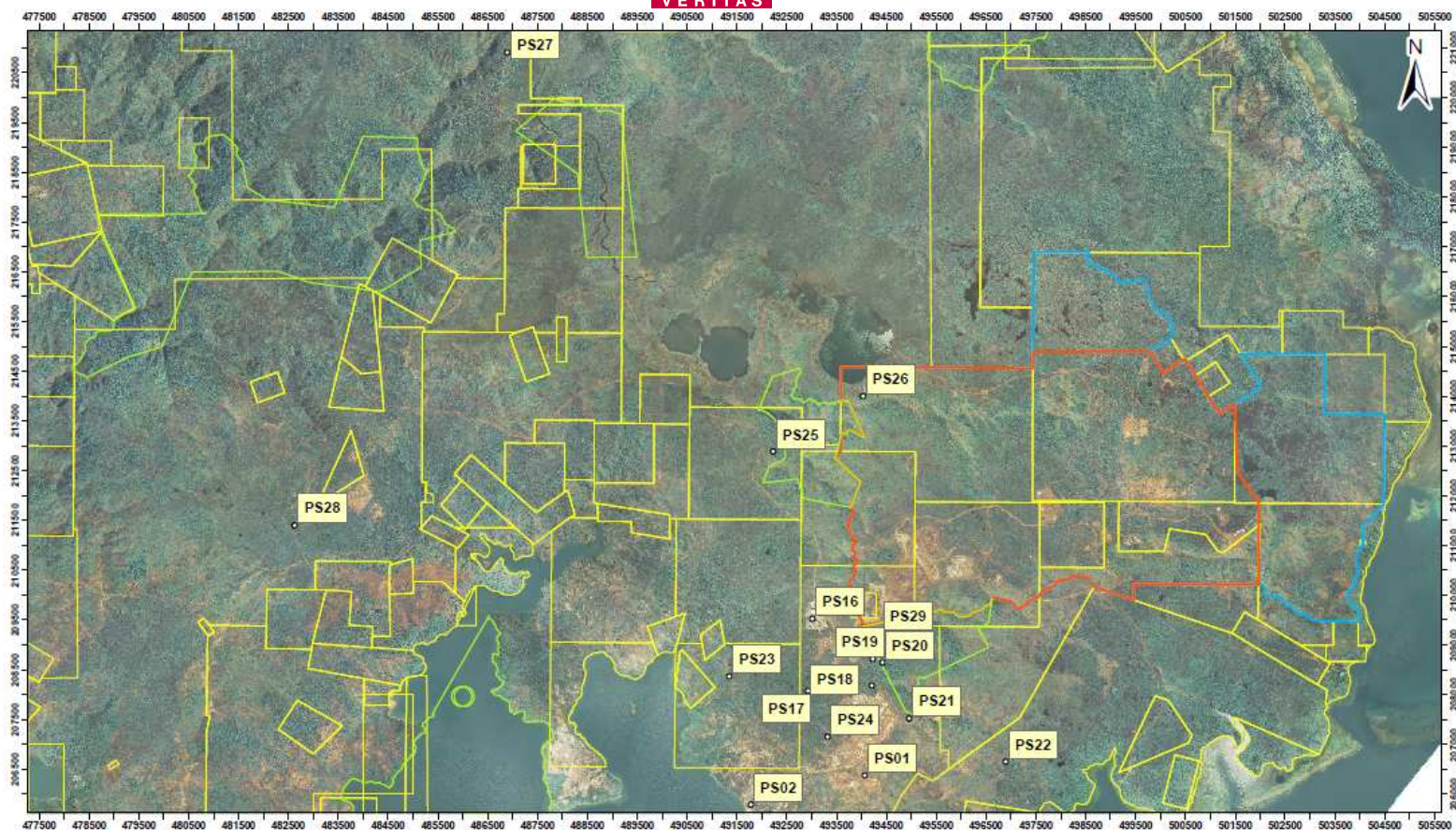
BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 24 / 31



BUREAU
VERITAS



GPS_PassivSamplers_RGNC91	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:70,000	
	1 Mètres LE BORGNE T. Service Prévention ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11	

N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1	
date	11/02/13
Page 25 / 31	



BUREAU
VERITAS



GPS_PassivSamplers_RGNC91

ECHANTILLONNAGES PASSIFS

Vale Nouvelle Calédonie SAS
Coord. RGNC 91
Echelle (A3) : 1:6,879

0 50
Mètres

LE BORGNE T. Service Prévention ENVIRONNEMENT
Fait à Goro le 28/11/11



N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1

date 11/02/13

Page 26 / 31



**BUREAU
VERITAS**



GPS_PassivSamplers_RGNC91		ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
		Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:16,307 1250 ■ Mètres LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 28/11/11	

N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1
date 11/02/13
Page 27 / 31



BUREAU
VERITAS



GPS_PassivSamplers_RGNC91

ECHANTILLONNAGES PASSIFS

Vale Nouvelle Calédonie SAS
Coord. RGNC 91
Echelle (A3) : 1:1,000



LE BORGNE T. Service Prévention ENVIRONNEMENT
Fait à Goro le 28/11/11



N°rapport : 2118999/16/10/1 indice 1

date 11/02/13

Page 28 / 31

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

DONNEES METEOROLOGIQUES - MOYENNES JOURNALIERES					
Date	Precipitations (en mm)	Température moyenne (°C)	Humidité relative (en %)	Vitesse vent (en m/s)	Direction du vent
31/10/2012	0.0	20.6	66.3	2.7	112.9
01/11/2012	0.0	21.0	70.8	3.6	75.4
02/11/2012	0.0	22.9	70.4	1.8	84.2
03/11/2012	0.2	22.0	76.8	2.1	110.8
04/11/2012	0.2	22.3	80.5	4.6	91.7
05/11/2012	97.2	21.1	90.1	5.6	103.3
06/11/2012	9.3	20.0	82.9	5.3	117.1
07/11/2012	0.4	20.2	71.6	4.9	159.6
08/11/2012	0.6	20.4	71.5	5.3	122.9
09/11/2012	0.0	20.3	69.8	5.8	110.8
10/11/2012	0.0	21.2	65.4	6.7	95.4
11/11/2012	0.0	22.0	61.5	5.2	81.3
12/11/2012	0.0	21.2	70.3	4.0	96.7
13/11/2012	0.0	20.8	69.8	4.7	139.6
14/11/2012	0.0	20.3	68.3	5.3	117.6
15/11/2012	0.0	20.9	65.5	4.5	94.6
16/11/2012	0.0	22.2	73.1	5.5	88.8
17/11/2012	28.0	22.9	97.7	4.2	67.1
18/11/2012	1.0	24.3	92.4	4.5	60.8
19/11/2012	0.2	25.3	91.5	2.2	49.2
20/11/2012	19.2	25.1	90.2	2.1	50.0
21/11/2012	1.6	23.0	98.1	0.0	0.0
22/11/2012	0.8	22.7	93.2	2.0	104.6
23/11/2012	6.9	22.2	89.7	1.9	105.0
24/11/2012	0.0	21.9	85.3	3.9	135.8
25/11/2012	0.0	21.8	88.2	3.7	115.4
26/11/2012	0.0	22.0	87.2	6.0	117.5
27/11/2012	0.2	22.4	86.4	5.3	99.2
28/11/2012	0.1	22.7	89.3	5.7	94.2
29/11/2012	0.7	22.4	95.5	3.9	90.8
30/11/2012	0.0	22.1	93.5	5.0	122.9
01/12/2012	0.1	22.1	96.0	5.1	22.1
02/12/2012	0.9	23.0	95.4	5.3	82.1
03/12/2012	0.8	24.2	99.4	5.2	54.6
04/12/2012	0.7	24.7	98.1	2.6	102.5
05/12/2012	0.1	25.4	94.8	0.7	52.1
06/12/2012	0.0	25.1	93.1	2.0	95.4
07/12/2012	0.0	22.5	80.7	4.2	140.4

ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRES

Dioxyde d'azote mesure par échantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: tube méthode d'analyse: Saltzman SP01

Bureau Veritas, Lille

Période de mesure

31/10/2012 jusqu'au 07/12/2012

Date d'analyse: 7.01.2013

blanc

0.006

réactif couleur: 18.12.2012

taux 9°C

0.8536 ml/min

Lieu Code: NSS	début date	heure	fin date	heure	durée heures	code	valeur 1	absorption brute code	valeur 2	code	valeur 3	concentration ug/m³ valeur 1	valeur 2	valeur 3	moyen ug/m³	écart stand. %
PS 28	31/10/2012	07:12	07/12/2012	07:10	887.97	119	0.052		Araignée			2.2			2.2	
PS 23	31/10/2012	07:33	07/12/2012	07:30	887.95	129	0.103					4.7			4.7	
PS 21	31/10/2012	07:47	07/12/2012	07:41	887.90	131	0.024					0.8			0.8	
PS 22	31/10/2012	07:55	07/12/2012	07:50	887.92	132	0.017					0.5			0.5	
PS 3	06/11/2012	16:00	07/12/2012	09:23	737.38	133	0.102					5.5			5.5	
PS 4	06/11/2012	16:05	07/12/2012	09:27	737.37	137	0.113					6.2			6.2	
PS 5	06/11/2012	16:08	07/12/2012	09:28	737.33	118	0.120					6.6			6.6	
PS 6	06/11/2012	16:12	07/12/2012	09:30	737.30	120	0.118					6.5			6.5	
PS 7	06/11/2012	16:20	07/12/2012	09:33	737.22	113	0.107		Toile d'araignée			5.8			5.8	
PS 10	06/11/2012	16:30	07/12/2012	09:50	737.33	27	0.129					7.1			7.1	
PS 9	06/11/2012	16:34	07/12/2012	09:38	737.07	103	0.123					6.8			6.8	
PS 8	06/11/2012	16:40	07/12/2012	09:35	736.92	127	0.131					7.3			7.3	
PS 12	06/11/2012	16:59	07/12/2012	09:51	736.87	140	0.140					7.8			7.8	
PS 11	06/11/2012	17:02	07/12/2012	09:48	736.77	111	0.152		Toile d'araignée			8.5			8.5	
PS 29	07/11/2012	08:34	07/12/2012	08:20	719.77	45	0.033					1.5			1.5	
PS 1	07/11/2012	08:20	07/12/2012	08:34	720.23	123	0.037					1.8			1.8	
PS 2	07/11/2012	08:35	07/12/2012	08:44	720.15	32	0.055					2.8			2.8	
PS 24	07/11/2012	09:00	07/12/2012	09:02	720.03	102	0.089					4.9			4.9	
PS 13	07/11/2012	09:19	07/12/2012	09:58	720.65	117	0.118					6.6			6.6	
PS 14	07/11/2012	09:27	07/12/2012	10:05	720.63	134	0.033					1.5			1.5	
PS 15	07/11/2012	09:39	07/12/2012	10:25	720.77	41	0.068		Toile d'araignée			3.6			3.6	
PS 17	07/11/2012	09:49	07/12/2012	10:29	720.67	115	0.211					12.2			12.2	
PS 18	07/11/2012	09:51	07/12/2012	10:31	720.67	128	0.154					8.8			8.8	
PS 16	07/11/2012	10:04	07/12/2012	11:55	721.85	37	0.079					4.3			4.3	
PS 19	07/11/2012	10:20	07/12/2012	10:45	720.42	64	0.020					0.7			0.7	
PS 20	07/11/2012	10:30	07/12/2012	10:54	720.40	110	0.019					0.7			0.7	
PS 25	07/11/2012	10:48	07/12/2012	14:07	723.32	124	0.015					0.4			0.4	
PS 26	07/11/2012	11:05	07/12/2012	14:25	723.33	108	0.064		Toile d'araignée			3.4			3.4	
PS 27	07/11/2012	11:30	07/12/2012	14:53	723.38	139	0.022					0.9			0.9	
Blanc						130	0.005					<0.4			<0.4	

Date d'arrivée: 27.12.2012

limite de détection 0.4 ug/m³ 14 jours

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve.

Incertitude www.nassam.ch/nroducts.htm

Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passam sa.



Dioxyde de soufre mesure par échantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: tube méthode d'analyse: chromatographie ionique SP10

Bureau Veritas

Période

31/10/2012 iusqu'au 07/12/2012

F-98895 Noumea

date d'analyse: 3.01.2013

blanc[ppm]

0.9

volume[ml]

4 taux d'accumulation

11.9 ml/min

20°C

Lieu	début	fin		durée	quantité SO ₄ [ppm] brute				concentration ug/m³			moyen	écart stand.%			
Code: FVTA	date	heure	date	heure	dezial	code	valeur 1	code	valeur 2	code	valeur 3	valeur 1		valeur 2	valeur 3	ug/m³
PS 28	31/10/2012	07:12	07/12/2012	07:10	887.97	137	1.019					0.5			0.5	
PS 23	31/10/2012	07:33	07/12/2012	07:30	887.95	151	2.325					6.0			6.0	
PS 21	31/10/2012	07:47	07/12/2012	07:41	887.90	142	1.298					1.7			1.7	
PS 22	31/10/2012	07:55	07/12/2012	07:50	887.92	143	1.035					0.6			0.6	
PS 3	06/11/2012	16:00	07/12/2012	09:23	737.38	148	3.258					11.9			11.9	
PS 4	06/11/2012	16:05	07/12/2012	09:27	737.37	147	2.736					9.3			9.3	
PS 5	06/11/2012	16:08	07/12/2012	09:28	737.33	157	3.798					14.7			14.7	
PS 6	06/11/2012	16:12	07/12/2012	09:30	737.30	144	3.279					12.1			12.1	
PS 7	06/11/2012	16:20	07/12/2012	09:33	737.22	166	3.596					13.7			13.7	
PS 10	06/11/2012	16:30	07/12/2012	09:50	737.33	139	3.357					12.5			12.5	
PS 9	06/11/2012	16:34	07/12/2012	09:38	737.07	145	4.819					19.9			19.9	
PS 8	06/11/2012	16:40	07/12/2012	09:35	736.92	136	4.017					15.8			15.8	
PS 12	06/11/2012	16:59	07/12/2012	09:51	736.87	160	3.496					13.2			13.2	
PS 11	06/11/2012	17:02	07/12/2012	09:48	736.77	168	5.005					20.8			20.8	
PS 29	07/11/2012	08:34	07/12/2012	08:20	719.77	150	1.042					0.7			0.7	
PS 1	07/11/2012	08:20	07/12/2012	08:34	720.23	155	0.947		no detection			<0.3			<0.3	
PS 2	07/11/2012	08:35	07/12/2012	08:44	720.15	163	1.434					2.8			2.8	
PS 24	07/11/2012	09:00	07/12/2012	09:02	720.03	141	1.900					5.2			5.2	
PS 13	07/11/2012	09:19	07/12/2012	09:58	720.65	140	2.287					7.2			7.2	
PS 14	07/11/2012	09:27	07/12/2012	10:05	720.63	182	1.124					1.2			1.2	
PS 15	07/11/2012	09:39	07/12/2012	10:25	720.77	146	1.341					2.3			2.3	
PS 17	07/11/2012	09:49	07/12/2012	10:29	720.67	161	5.604					24.4			24.4	
PS 18	07/11/2012	09:51	07/12/2012	10:31	720.67	149	5.376					23.2			23.2	
PS 16	07/11/2012	10:04	07/12/2012	11:55	721.85	179	1.057					0.8			0.8	
PS 19	07/11/2012	10:20	07/12/2012	10:45	720.42	162	1.193					1.5			1.5	
PS 20	07/11/2012	10:30	07/12/2012	10:54	720.40	152	0.999					0.5			0.5	
PS 25	07/11/2012	10:48	07/12/2012	14:07	723.32	159	1.043					0.7			0.7	
PS 26	07/11/2012	11:05	07/12/2012	14:25	723.33	173	1.079					0.9			0.9	
PS 27	07/11/2012	11:30	07/12/2012	14:53	723.38	138	1.063					0.8			0.8	
Blanc					0.00	200	1.039		no detection			<0.3			<0.3	

Date d'arrivé: 27.12.2012

Incertitude de mesure www.passam.ch/products.htm

Limite de détection

0.3 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ 14 jours

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve.

Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passagers.